



BILAN DES ACTIONS « PRÉVENTION DES DÉCHETS » SUR LE PAYS DE BLAIN

> Année 2017 <

1. POLITIQUE DE PREVENTION DES DECHETS DU PAYS DE BLAIN : RAPPEL DU CADRE

Le Pays de Blain est engagé depuis 2010 dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP), financé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Les financements étant destinés aux territoires d'au moins 20 000 habitants, ce premier PLP avait été co-signé avec la Communauté de Communes de la Région de Nozay (CCRN), sous l'entité du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), syndicat responsable du traitement des déchets du territoire.

Il fixait un objectif de réduction de 7% des Ordures Ménagères et Assimilés (OMA¹) en 5 ans. Celui-ci a été largement atteint, aidé notamment par le lancement de la Redevance Incitative sur le territoire de la CCRN : -32,9 % d'OMA produits par habitant par an (résultats cumulés CCRN/Pays de Blain).

Depuis septembre 2015, la mise en place d'un PLP est devenue obligatoire pour toute collectivité territoriale détenant la compétence « collecte, valorisation et traitement des déchets ». Il fixe désormais un objectif de réduction de 7% des Déchets Ménagers et Assimilés du territoire (DMA²) sur la période 2016-2020.

Par ailleurs, le SMCNA a été retenu parmi les lauréats du premier appel à projets « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » (ZZ), lancé en 2014 par le Ministère de l'Environnement. Le Pays de Blain, collectivité adhérente au SMCNA, participe donc à la mise en place des actions du programme qui fixe un objectif de réduction de 10% des DMA en 3 ans, sur la période 2016-2019. Pour y parvenir, 3 axes de travail ont été ciblés :

- Déchets verts : promotion du broyage
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Promotion du réemploi et de la réparation dans une démarche d'économie circulaire

1.1. Le Programme Local de Prévention des déchets

1.1.1. La sensibilisation du grand public

Afin d'accompagner les usagers vers un changement de pratiques, le Pays de Blain organise des actions de sensibilisation à l'occasion de temps forts (Semaine Européenne du Développement Durable, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) et développe des animations à destination de publics ciblés, en partenariat avec des acteurs locaux.

▼ Tableau de suivi des animations grand public, année 2017 :

Date	Action	Lieu	Partenaire	Participation
Samedi 28 janvier	Sensibilisation au gaspillage alimentaire (atelier 1) – Défi Familles à Alimentation Positive	CSC Tempo	CSC Tempo	18 participants

¹ OMA : Comprend les ordures ménagères résiduelles (déchets de la poubelle) et les déchets de la collecte sélective (papier/journaux/magazines ; verre ; emballages plastique/carton/acier/aluminium/briques alimentaires) des particuliers et professionnels.

² DMA : OMA + dépôts en déchèteries.

Samedi 4 mars	Sensibilisation au gaspillage alimentaire (atelier 2) – Défi Familles à Alimentation Positive	CSC Tempo	CSC Tempo	18 participants
Mercredi 5 avril	Promotion du broyage et des techniques de jardinage alternatif – Semaine nationale du compostage de proximité	Déchèterie de Blain (plateforme déchets verts)	CSC Tempo Esat de Blain	Une 30 ^{aine} de personnes
Mercredi 19 avril	Atelier compostage	Jardin collectif du CSC Tempo	CSC Tempo	8 participants
21, 22 et 23 avril	Stand « Répar'acteurs », promotion du réemploi et de la réparation	Foire de Blain	CMA 44 CERB	Une 100 ^{aine} de personnes sur le week-end
Jeudi 14 septembre	Promotion de l'aide au broyage (distribution de flyers et sensibilisation paillage/compostage)	Déchèterie de Blain (plateforme déchets verts)		Environ 50 personnes
Mercredi 20 septembre	Promotion de l'aide au broyage (distribution de flyers et sensibilisation paillage/compostage)	Déchèterie de Blain (plateforme déchets verts)		Environ 70 personnes
Mardi 26 septembre	Stand « Comment bien gérer mes déchets sur le Pays de Blain ? » - Forum logement organisé par l'association La Main Ouverte	CHS de Blain	Association La Main Ouverte	Une 40 ^{aine} de personnes (personnel soignant, patients, familles et autres intervenants)

- [Focus sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2017](#)

Lancée en 2009 dans le cadre du programme LIFE+ de la Commission Européenne pour une durée initiale de 4 ans, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est par la suite devenue un évènement récurrent, qui se déroule chaque année sur la fin du mois de novembre. Elle a pour but de :

- Sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets produits.
- Donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.
- Mettre en lumière les démarches développées en ce sens, de façon ponctuelle ou plus durable.

Comme lors de l'édition 2016, cet évènement a été co-organisé par la Communauté de Communes de la Région de Nozay et le Pays de Blain, en partenariat avec les acteurs locaux (14 au total). Spectacle, ateliers participatifs, visites, exposition, ... : 20 actions ont ainsi été proposées au grand public du samedi 18 au dimanche 26 novembre, avec pour fil conducteur le thème du réemploi. Près de 200 personnes ont été sensibilisées.



Atelier produits ménagers naturels, samedi 18 novembre, Blain



Spectacle « Restachoux », dimanche 19 novembre, La Chevallerais



Atelier fabrication de sacs en tissu réutilisables, samedi 25 novembre, Nozay



Atelier pousse de champignons sur marc de café, dimanche 26 novembre, St Omer de Blain

1.1.2. La sensibilisation du jeune public et des scolaires

Le Pays de Blain propose ponctuellement aux écoles et centres de loisirs du territoire des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, en complément de la visite des centres de tri et d'enfouissement de Treffieux. Des animations peuvent aussi être construites à la demande, selon les projets des enseignants et animateurs (ex : animation sur le développement durable à destination d'élèves de 5^{ème}).

▼ Tableau de suivi des actions de sensibilisation du jeune public et des scolaires, année 2017 :

Structure	Commune	Action	Date	Cible	Effectif
Centre de loisirs	LA CHEVALLERAI	Matières premières, tri et recyclage	Mercredi 8 mars	4-15 ans	15 enfants
Ecole Félix Leclerc	BOUVRON	Matières premières, tri et recyclage	Lundi 13 mars	CM1-CM2	25 élèves
ALSH Les Genêts	LE GÂVRE	Visite de Treffieux	Jeudi 3 août		21 enfants
Ecole Anatole France	BLAIN	Visite Recyclerie + service Déchets	Mardi 21 novembre	CM2	25 élèves
Ecole Anatole France	BLAIN	Visite Recyclerie + service Déchets	Mardi 21 novembre	CM2	25 élèves
Ecole Saint Laurent	BOUVRON	Visite Recyclerie + service Déchets	Vendredi 24 novembre	CM1-CM2	24 élèves
Ecole Saint Sauveur	BOUVRON	Visite de Treffieux	Jeudi 7 décembre	CM1-CM2 et CE2-CM1	43 élèves
Collège Le Galinet	BLAIN	Animation développement durable	Mercredi 20 décembre	5ème	12 élèves



Visite du service Déchets aux Transports scolaires de Blain



Visite du centre de tri à Treffieux

1.1.3. Compostage et éco-exemplarité

Début 2017, le service Environnement et le service Vie Educative, Sociale et Sportive ont équipé les 3 micro-crèches du Pays de Blain de composteurs afin de réduire la production de déchets sur chaque site et de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux gestes qui permettent de réduire les déchets à la source.

Le matériel a été financé par le service Environnement, qui se charge également de l'entretien des sites (approvisionnements en broyat, brassage, récupération du compost, ...). Le personnel des micro-crèches, préalablement formé en interne à la gestion d'un site de compostage, se charge quant à lui d'approvisionner le composteur au quotidien et de sensibiliser les enfants en faisant participer les plus grands.

Les composteurs vont permettre de détourner de la collecte près de 50 kg de déchets organiques par micro-crèche par an (environ 10 déjeuners et goûters par jour par micro-crèche) et les déchets verts du jardin (tonte des espaces verts sur 50 à 100 m²).



Micro-crèche de Bouvron



Micro-crèche du Gâvre

1.1.4. Le dispositif « Adopte une poule »

Au terme de la dernière permanence de distribution de l'année 2017, ce sont au final **55 familles** du territoire qui ont participé à la 3^{ème} édition de l'opération « Réduisez vos déchets, adoptez des poules »

Bilan quantitatif :

- Quantités livrées : 71 poulaillers et 116 poules
- Quantités distribuées : **55 poulaillers et 110 poules**

- Stock fin d'opération : **16 poulaillers et 6 poules**

Bilan cumulé du projet depuis 2015 :

- 2015 : 50 familles
- 2016 : 97 familles
- 2017 : 55 familles

Soit : **202 foyers équipés d'un poulailler en 3 ans**

Ce qui représente **48 tonnes de biodéchets évités par an.**

Coût de l'édition 2017 : 19 585,76 € TTC

Total Dépense Projet (2015-2017) : **43 462,11 € TTC** (215,16 €/foyer)

Montants en € TTC	2015	2016	2017
Prix poulailler	155,88 € 120,00 €	187,50 €	188,40 €
Coût total opération	8 072,25 €	15 804,10 €	19 585,76 €
Nbre bénéficiaires	50	97	55
Coût/foyer	146,77 €	162,93 €	356,10 €

Evaluation du projet :

48 t/an de déchets non enfouis = 48 x 82 €/t = 3 936 €/an d'économisés par an

Retour sur investissement = 11 an

NB : à 146 €/foyer (1^{er} année) le retour sur investissement était de 7,5 an = durée de vie maxi d'une poule

1.1.5. Diffusion du Stop Pub



Le Pays de Blain a commandé 1 000 autocollants Stop Pub courant 2017 afin de lutter contre les imprimés publicitaires non adressés. Une campagne de caractérisation, menée durant l'année sur le territoire du SMCNA, a en effet révélé que les habitants du Pays de Blain jettent encore en moyenne 5,6 kg de prospectus aux ordures ménagères par personne par an.

Une partie des autocollants a été distribuée aux Mairies, une autre est mise à la disposition des usagers dans les locaux de la Communauté de Communes. Un petit stock est conservé pour distribution sur les stands de sensibilisation du grand public.

Les usagers ont été informés de cette opération via les supports de communication de la Communauté de Communes (site Internet, magazine intercommunal) et des Mairies (sites Internet, bulletins municipaux). Des rappels seront faits régulièrement afin de favoriser la diffusion de ce support.

1.2. Le programme « Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »

1.2.1. Les déchets verts : promotion du broyage



Le dispositif d'aide financière à la location de broyeurs de végétaux, mis en place par le SMCNA en septembre 2016, a été renouvelé jusqu'à septembre 2018. Pour rappel, le SMCNA prend en charge 50% du montant de la location de broyeurs de végétaux pour les particuliers (1 journée ou 2 demi-journées de location) et les services techniques des communes (2 journées ou 4 demi-journées de location). Cette aide est valable chez les professionnels partenaires de l'opération (9 au total).

L'information a été diffusée sur le territoire du Pays de Blain au travers de différents supports (affichage dans les petits commerces, Mairies et déchèteries ; sites Internet du Pays de Blain et des communes ; magazine intercommunal ; presse ; distribution de flyers en déchèteries ; ...) et des actions promotionnelles sont ponctuellement organisées :

- Opération de broyage de sapins de Noël le samedi 21 janvier sur la déchèterie de Blain.
- Démonstration de broyage et de techniques de jardinage alternatif à l'occasion de la Semaine nationale du compostage le mercredi 5 avril sur la déchèterie de Blain.



Stand de broyage de sapins de Noël, déchèterie de Blain, samedi 21 janvier 2017



Broyage de sapins de Noël, samedi 21 janvier 2017



Démonstration de broyage, déchèterie de Blain, mercredi 5 avril 2017, semaine nationale du compostage



Création d'un jardin en lasagnes, déchèterie de Blain, mercredi 5 avril 2017, semaine nationale du compostage

1.2.2. Répar'acteurs : dispositif de promotion des artisans et commerçants de la réparation et du réemploi



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique (CMA 44) est à l'initiative d'un dispositif de promotion des artisans et commerçants de la réparation et du réemploi : « Répar'acteurs ». Dans le cadre de sa convention avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, la CMA 44 a proposé de décliner ce dispositif à l'échelle des 5 Communauté de Communes du territoire. Début 2017, ce dispositif a été déployé sur le Pays de Blain.

L'objectif de ce dispositif est, d'une part, de recenser et de faire la promotion des professionnels du territoire qui proposent des activités de réparation ou favorisant le réemploi d'objets ou de matières. D'autre part, il s'agit aussi de démontrer au grand public l'intérêt de la réparation.

Trois actions sont proposées à ces professionnels afin de les aider à valoriser leur activité :

- Un entretien « développement durable » avec un conseiller de la CMA (thématiques abordées : prévention et gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, démarche commerciale et outils de communication).
- La participation à une journée de formation sur la stratégie commerciale ou « Comment valoriser son activité de réparation auprès de sa clientèle ? ».
- La promotion de son activité à l'occasion d'un évènement du territoire, l'inscription sur un annuaire « Répar'acteurs » local et la remise d'un kit de communication.

Un premier recensement grâce aux fichiers de la CMA et du service Développement économique du Pays de Blain a permis de cibler les professionnels concernés par le dispositif (informatique, cordonnerie/marochinerie, sellerie, couture, électroménager, cycles, motoculture, ameublement, bijouterie/horlogerie, ...). Un courrier d'information leur a été envoyé en janvier, suivi de relances téléphoniques. Au terme des démarches, 8 professionnels ont reçu la marque « Répar'acteurs ». 6 d'entre eux ont participé à la Foire de Blain les 21, 22 et 23 avril 2017 afin de faire la promotion de leur activité et une majorité a suivi la formation sur la stratégie commerciale du lundi 6 novembre 2017.



Inauguration du stand « Répar'acteurs » sur la Foire de Blain.



Vue d'ensemble du stand « Répar'acteurs ».



Stand Le Fil Enchanté, fabrication de tapis à histoires à partir de chutes de tissus.



Stand Cordonnerie Carneiro, fabrication de portes-monnaie à partir de chutes de cuir.

Ces « Répar'acteurs » sont valorisés au travers d'actions de communication permanentes ou ponctuelles (site Internet du Pays de Blain, magazine intercommunal) ou d'évènements (atelier brico récup' animé par une « Répar'actrice » pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2017).

1.2.3. Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique a recruté deux prestataires début 2017 par voie de marché public, afin de mettre en place une démarche d'accompagnement sur le gaspillage alimentaire à l'échelle de ses 5 Communautés de Communes adhérentes. Cette démarche s'adresse à tous les restaurants scolaires volontaires, quel que soit leur mode de gestion, et cible l'ensemble des parties prenantes concernées de près ou de loin par le sujet : personnel de cuisine, personnel de salle, animateurs, responsables de restaurants scolaires (techniciens ou élus), personnel administratif en charge de la rédaction des marchés, élèves, enseignants, parents d'élèves. Cette démarche comprend deux volets complémentaires :

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Objectif : réduire les déchets produits et optimiser les dépenses.

Qui peut en bénéficier ? 4 sites pilotes sur le cycle 1 (à partir de septembre 2017) et tous les restaurants scolaires volontaires sur le cycle 2 (à partir de janvier 2018).

Contenu/déroulement :

3h	Sensibilisation du personnel à la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour l'alimentation durable De 15h à 18h incluant un temps de dégustation zéro gaspi
2 jours	Formation pour le personnel de salle : le gilt et l' apprentissage alimentaire
1 jour	Accompagnement à la rédaction des marchés publics pour réduire le gaspillage alimentaire et en faveur de l'alimentation durable
2 jours	Formation réduction du gaspillage alimentaire pour le personnel de cuisine
2 jours ou 4 demi-journées	Formation Concevoir des animations sur le thème du gaspillage alimentaire et de l'alimentation durable pour le personnel d'animation
2 jours	Formation cuisine alternative et évolutive
	Préparation du diagnostic gaspillage alimentaire par les animateurs 2 h dans votre restaurant scolaire. Rdv à définir
	Diagnostic gaspillage alimentaire Un jour accompagné, suivi d'1 à 2 semaines de pesées en autonomie par vos agents
Accompagnement	Atelier de co-construction des actions gaspillage alimentaire avec l'équipe de restauration. 2 à 3 h dans votre restaurant scolaire
	Présentation du plan d'actions gaspillage alimentaire 2 à 3 h dans votre restaurant scolaire
	Suivi du plan de réduction gaspillage alimentaire Ponctuel. Compter 2 demi-journées par restaurant scolaire
	Bilan final avec des pesées

Approvisionnements durables

Objectif : améliorer la qualité de l'alimentation.

Qui peut en bénéficier ? jusqu'à 7 restaurants scolaires accompagnés.

Contenu/déroulement :

2h	Diagnostic approvisionnement dans votre restaurant
1ou 2h	Retour sur le diagnostic approvisionnement dans votre restaurant ou échange téléphonique
2 à 3 h	Réunion d' interconnaissance entre les chefs, responsables d' approvisionnements et producteurs sur une exploitation agricole
2 à 3h	Réunion de planification des approvisionnements 2 à 3h. <i>Lieu et horaires à déterminer</i>
Ponctuel	Suivi du test d'approvisionnement Compter 2 heures par mois

Les 40 communes du SMCNA ont été conviées à une réunion de présentation de la démarche le 17 mai 2017. A l'issue de cette réunion, plusieurs sites pilotes ont été identifiés pour le lancement d'un premier cycle en septembre 2017. Un changement de prestataire en cours de marché a retardé les plannings initialement fixés (démarrage du premier cycle en octobre-novembre au lieu de septembre).

La commune du Gâvre s'est portée volontaire pour mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la cantine. Le personnel de cuisine et une partie du personnel de salle a suivi une formation sur l'éveil au goût en décembre 2017 et suivra une formation sur les techniques culinaires et alternatives au premier semestre 2018. Des pesées seront également organisées sur le premier semestre 2018 afin d'évaluer le gaspillage alimentaire produit à la cantine et de déterminer les éventuelles actions « correctives » à mettre en place.

La commune de Bouvron, déjà bien avancée sur le sujet, a participé à une réunion de réseau pour faire part de son retour d'expérience. La Chevallerais et Blain ont inscrit du personnel en formation mais n'ont pas souhaité mettre en place de diagnostic-pesées pour le moment. Blain pourrait envisager d'organiser des pesées à la rentrée 2018-2019.

1.2.4. Démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur Blain

Le secteur de Blain (ZA Les Bluchets et centre-bourg en particulier) a été choisi en 2017 pour impulser une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la convention qui lie le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique. La Chambre de Commerce et d'Industrie a également été sollicitée mais n'a pas souhaité s'associer à ce projet.

L'objectif de cette démarche est de trouver avec les entreprises locales des possibilités de mutualisation et/ou de coopération susceptibles de favoriser des économies. Ces opportunités peuvent aussi bien concerner le fonctionnement de l'entreprise que certaines de ses charges : partage de personnel administratif, négociation collective de contrats d'achats et/ou de services, mutualisation d'espaces de stockage, valorisation de chutes de matières, ...

Sur la période du 1^{er} semestre 2017, la CMA 44 a effectué une recherche de partenaires sur le secteur afin de pouvoir proposer des solutions « clés en main » aux entreprises (ex : collecte mutualisée de cartons, ...). Courant octobre 2017, un courrier a été adressé à près de 150 commerçants et artisans blinois afin de les informer de la démarche et de sonder leurs éventuels besoins au travers d'un questionnaire.

Une réunion de présentation générale, prévue début décembre 2017, a été reportée compte tenu du manque de disponibilité d'un certain nombre d'entreprises sur la période. Les retours de questionnaires et les différents contacts pris avec les entreprises sur le dernier trimestre 2017 vont toutefois permettre d'avancer sur la démarche. Des entretiens individuels vont être menés sur le premier semestre 2018 par la CMA 44, en lien avec le service Développement économique du Pays de Blain, pour mieux cibler les besoins et les opportunités de mutualisations. Une réunion de travail est envisagée en juin 2018 pour co-construire les actions à mettre en place avec les entreprises volontaires pour un lancement opérationnel à partir de septembre 2018.